



Tout ce qui est entre l'Est et l'Ouest constitue la Qiblah.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Tout ce qui est entre l'Est et l'Ouest constitue la Qiblah. »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Mâlik]

Sens du hadith : « Tout ce qui est entre l'Est et l'Ouest constitue la Qiblah. » Il s'agit d'un éclaircissement de la part du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) sur le fait que tout ce qui se trouve entre l'Est et l'Ouest est une orientation dans la prière pour les fidèles. En effet, c'est une parole adressée aux habitants de Médine et ceux qui, comme eux, se trouvent au Nord de la Ka'bah. Donc, pour les habitants de Médine et ceux qui sont dans leur direction parmi les habitants du Shâm, la Qiblah se trouve en direction du Sud. Et ceux qui se trouvent en direction du Nord doivent se diriger entre l'Est et l'Ouest ; donc, la Qiblah se trouve en direction du Sud où est située la Ka'bah. Et inversement pour les habitants du Yémen et ceux pour qui, comme eux, la Qiblah se trouve en direction du Nord entre l'Est et l'Ouest. Concernant ceux qui habitent en direction de l'Est et de l'Ouest, nous disons que ce qui est entre le Nord et le Sud constitue leur Qiblah car les points cardinaux sont au nombre de quatre : Le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest. Par conséquent, si la Ka'bah se trouve dans la direction de l'Est ou de l'Ouest, leur Qiblah se situera entre le Nord et le Sud. Et si la Ka'bah se trouve dans la direction du Nord ou du Sud, alors leur Qiblah se situera entre l'Est et l'Ouest. Ceci est une facilité accordée par Allah, Exalté soit-Il, à Ses serviteurs. Et s'Il leur avait demandé de se diriger vers la Ka'bah de manière absolue, aucune prière, de qui que ce soit, n'aurait été validée. De ce fait, la faible déviation de la Qiblah pour celui qui se trouve loin et qui ne peut apercevoir la Ka'bah ne cause aucun préjudice. Ceci tant que le fidèle ne met pas la Qiblah derrière lui ou à côté de lui car, dans ce cas précis, sa prière serait invalide étant donné qu'il n'est pas dirigé vers la Qiblah lors de l'accomplissement de celle-ci.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10642>

